

AUTO – Particulier

Récapitulatif des critères

Nom du produit	Alcoolémie Stupéfiants	Malus	Non-Paiement	Auto Flex	Sans antécédents	Auto Bonus
Age	De 20 à 80 ans inclus	De 20 à 80 ans inclus	De 20 à 80 ans inclus	De 21 à 74 ans	De 25 à 74 ans inclus	De 21 à 75 ans inclus
Permis	1 an de permis minimum	1 an de permis minimum	1 an de permis minimum	Plus de 3 ans en cours de validité	2 ans de permis minimum	3 ans de permis minimum
Antécédents	9 mois minimum sur 36 mois	9 mois minimum sur 36 mois	Pour les + de 27 ans ou 9 mois minimum	23 mois maxi sur les 36 derniers mois	Moins de 9 mois sur les 24 derniers mois	24 mois sur les antécédents 36 derniers mois
CRM	0,50 à 3,50	0,50 à 3,50	0,50 à 1,25	0,50 à 1,00	0,85 à 1,00	0,50 à 1,00
Sinistres	Jusqu'à 7 sinistres toutes natures dont 3 responsables (+23 ans) et jusqu'à 1 sinistre corporel (+23 ans)	Jusqu'à 7 sinistres toutes natures (+23 ans) et jusqu'à 2 sinistres corporels (+ 23 ans)	Jusqu'à 7 sinistres dont 3 responsables (+23 ans)	1 sinistre 0% En cas de dénomination de 2 conducteurs habituels, jusqu'à 2 sinistres non responsables	Aucun	Jusqu'à 2 sinistres dont 1 matériel responsable ou 1 sinistre vol / incendie • Aucun corporel responsable • En cas de dénomination de 2 conducteurs habituels, jusqu'à 3 sinistres dont 1 seul matériel responsable
Infractions	1 contrôle d'alcoolémie ou stupéfiant positif / 1 récidive (+23 ans) sur les 5 dernières années	Annulation de permis pour perte ou défaut de points	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Faits aggravants	1 fait aggravant en plus de la situation d'alcoolémie	2 faits aggravants en plus de la situation de malus	1 fait aggravant en plus de la situation de non-paiement	Aucun	Aucun	Aucun sur les 60 derniers mois

Auto – Particulier

Zoom titulaires carte grise



Titulaire CG est le souscripteur :

Accepté, chez AP, le souscripteur est obligatoirement le conducteur principal.



Titulaire CG est le conjoint :

Accepté sur tous les produits **sauf Auto Flex, Auto Primo et Jeune Conducteur**.

Le conjoint peut être désigné au contrat en second conducteur s'il est en possession du permis de conduire et si son profil entre dans les critères de souscription.

Le conjoint n'est pas en possession du permis de conduire : (conformément à l'article 37 de la loi de modernisation de la Justice du XXIème siècle du 18 novembre 2016, il est fait obligation au titulaire d'une carte grise de posséder le permis de conduire relatif à la catégorie du véhicule concerné).

Carte grise barrée jusqu'à 3 mois :

Validation du contrat avec relance pour obtenir la carte grise définitive.
À réception, l'affaire nouvelle sera validée

Auto – Particulier

Service ASSUCARTEGRISE

Facilitez les démarches administratives de vos clients

ASSUCARTEGRISE est un outil 100 % digital, complet et clé en main qui vous permet de réaliser toutes les démarches d'immatriculation de vos clients en ligne dans des délais ultra rapides.

Rendez-vous sur APRIL On / Accès Gestion APRIL Partenaires / Services Cartes Grises.

ASSUCARTEGRISE
améliore
votre taux de
validation

Quand proposer ce service à vos clients ?

La mise à jour de tout document relatif à l'immatriculation d'une voiture intervient dans de nombreuses situations comme par exemple :

- **Achat** d'un nouveau véhicule d'occasion en France ou à l'étranger
- **Déménagement** : pour changer d'adresse sur la carte grise
- **Perte** de sa carte grise : pour obtenir un duplicata
- **Vente** d'un véhicule : pour obtenir une déclaration de cession

Et bien d'autres situations



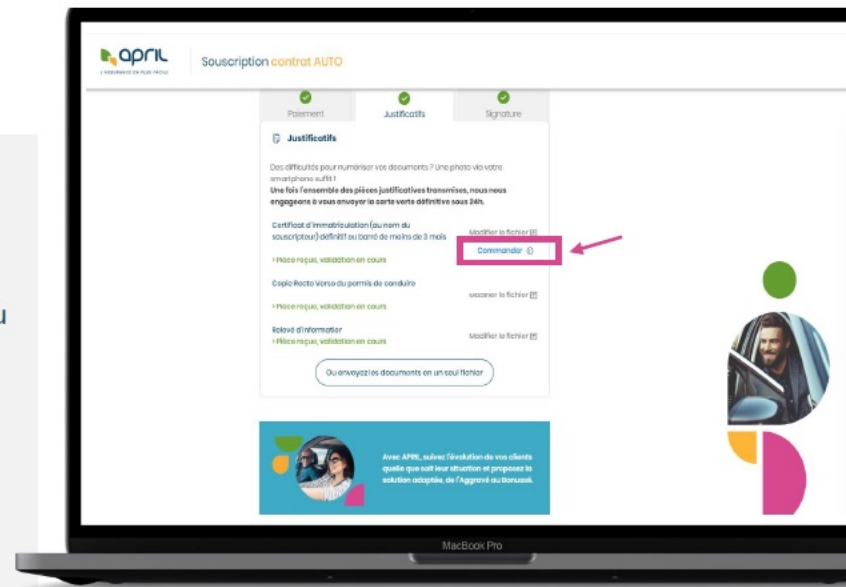
Auto – Particulier

Service ASSUCARTEGRISE

Un service rapide & de confiance

- Démarche entièrement **dématérialisée** (téléchargement des pièces justificatives en ligne, signature électronique du contrat, paiement par carte bancaire)
- Prise en charge des demandes **sous 15 minutes** et délivrance de la carte grise **sous 2 à 3 jours ouvrés***
- Possibilité de **rémunération modulable** de 5€ à 40€ par dossier
- Service habilité par le **ministère de l'Intérieur**
- Une équipe de conseillers formés pour **vous accompagner**

* Délai indicatif, après signature et paiement en ligne par l'assuré et selon les temps de traitement de l'administration publique et d'acheminement de la Poste



Accès simplifié en fin de parcours de souscription

AUTO - Particulier

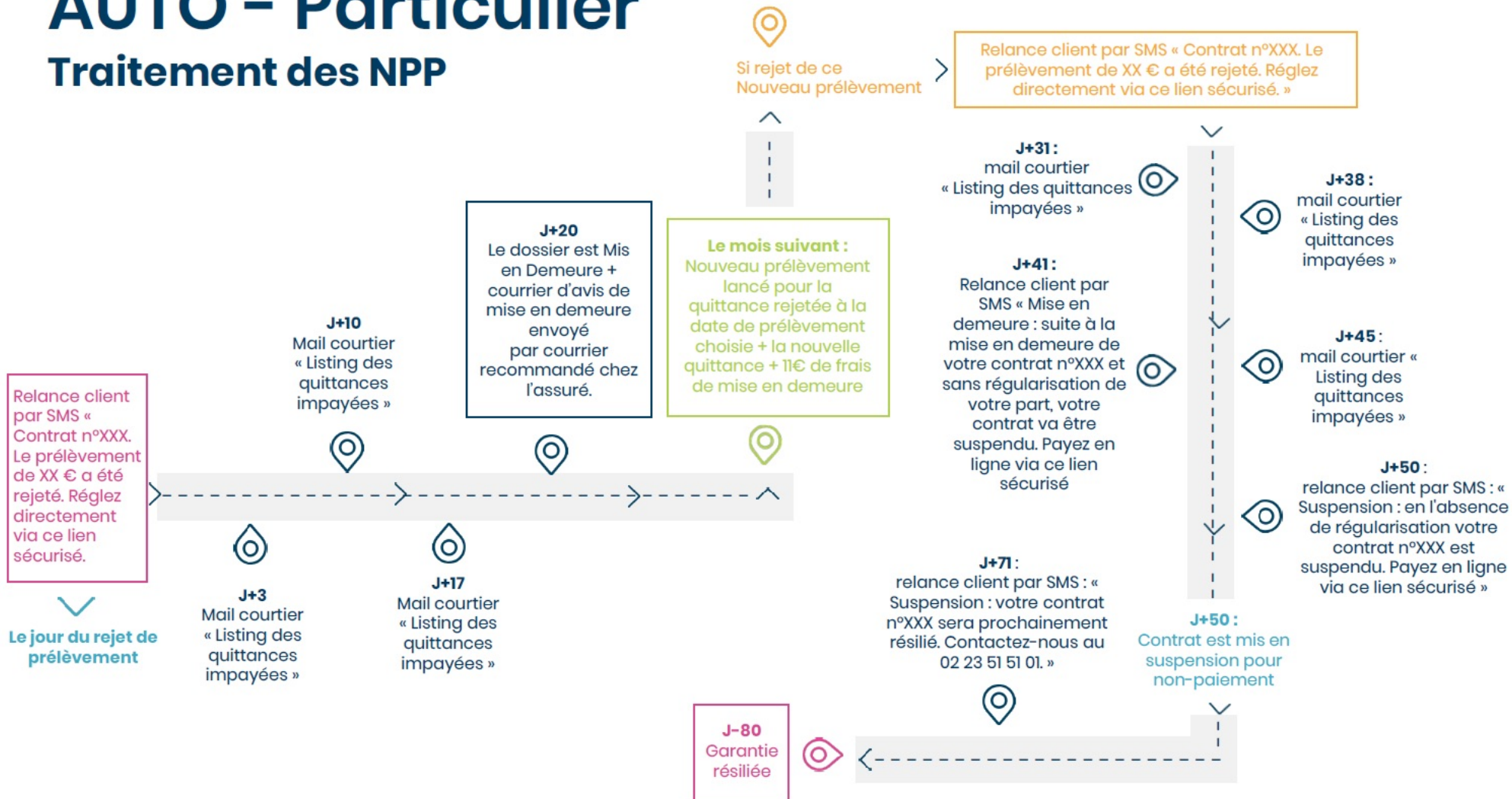
Gérer les relances de pièces justificatives

Process qui améliore votre taux de validation



AUTO - Particulier

Traitement des NPP



Auto – Particulier

Zoom Franchises

Prêt de volant
Vol / Incendie / Tempête / Dommages
Bris de Glaces

0 € : pour le conducteur principal, le conjoint / concubin / pacsé ou le conducteur désigné

760 € ou 1 500 €* : en cas de conduite par un autre conducteur, doublée en cas de conduite par un jeune de – de 3 ans de permis

Fonction de la classe du véhicule

A partir de 75 € en fonction de la classe du véhicule et de la sinistralité déclarée

Vol / Dommages tous accidents / Incendie / Tempête / Explosion / Catastrophes naturelles
Bris de Glaces

400 € Auto Sans Permis avec antécédent

800 € Auto Sans Permis sans antécédent

Catastrophes naturelles : 380 €

Doublement des franchises :

Vol : si le vol a lieu sur la voie publique entre 22h00 et 7h00

Dommages : si accident seul ou vandalisme ou sinistre sans tiers identifié

140 €

PRODUITS

Malus
NPP
Alcoolémie
Stupéfiants
Sans antécédent

PRODUIT

Sans Permis

Auto – Particulier

Zoom Franchises

Prêt de volant

0 € : pour le conducteur principal, le conjoint / concubin / pacsé ou le conducteur désigné

750 €, 760 € ou 1 500 € (selon option) : si le conducteur est une personne autre que le conducteur principal ou son conjoint / concubin / partenaire de pacs ou le conducteur désigné.
Franchise doublée en cas de conduite par un conducteur de - de 3 ans de permis.

Vol / Incendie / Tempête / Explosion / Dommages tous accidents

Fonction de la classe du véhicule

Bris de Glaces

De 50 € à 180 € selon la classification du véhicule

Possibilité de choisir une franchise minorée, majorée ou de racheter cette dernière

PRODUIT

Bonus

Auto – Particulier

Zoom Franchises

Prêt de volant	0 € : pour le conducteur principal 760 € : en cas de conduite par un autre conducteur, doublée en cas de conduite avec – de 3 ans de permis
Vol / Incendie / Tempête / Explosion / Dommages tous accidents	Fonction de la classe du véhicule +10% de la valeur des réparations ou de la valeur de remplacement du véhicule
Bris de glaces	A partir de 70 € en fonction de la classe du véhicule

PRODUIT

AUTO Primo

Auto – Particulier

Tableau des Options Assistance

GAMME	AUTO AGGRAVE ET SPECIFIQUE		AUTO BONUSSE	
OPTION	MINI	MAXI	MINI	MAXI
PLAFOND REMORQUAGE (TTC)	150 € avec franchise 25km en cas de panne / 200 € la nuit, les week-ends et jours fériés)	Jusqu'à 150 € sans franchise / 200 € la nuit, les week-ends et jours fériés)	Jusqu'à 230 € sans franchise en journée / 300 € si sur autoroutes, la nuit, les week-ends et jours fériés	
VÉHICULE DE REMPLACEMENT	Catégorie B - Accident, incendie ou vol : 3 jours	Catégorie B - Panne : 3 jours - Accident, incendie, tentative de vol : 5 jours - Vol : 15 jours	Catégorie C - Panne : 3 jours (+2 jours si week-end) - Accident, incendie, tentative de vol : 5 jours - Vol : 15 jours	Catégorie D - Panne : 5 jours - Accident, incendie, tentative de vol : 10 jours - Vol : 30 jours